Plateforme collective de produits fermiers avec des distributeurs automatiques à Avignon

*Un projet **innovant** porté par **un groupe d'agriculteurs du Vaucluse***
*La réponse à une **demande nouvelle des consommateurs***
***Un partenariat avec des collectivités** engagées dans le développement des circuits courts*
*Un accompagnement de la **Chambre d'agriculture de Vaucluse***

L'association En Direct De Nos Fermes

- Amorcée en 2015 et Créée en mars 2016 avec une dizaine d'agriculteurs du Vaucluse (Avignon (Montfavet, La Barthelasse), Sarrians, Monteux, Cavaillon, Isle sur Sorgue, Lagnes)
    - Producteurs engagés dans des démarches de vente directe (marché, magasin collectif…) sous le label Bienvenue à la ferme
    - Producteurs déjà fournisseurs de la restauration collective (collèges, lycées…), avec Agricolal84
    - Large Gamme de produits grâce à la diversité des produits proposés par les adhérents de l'association
- 1 an de réflexion et construction du projet, avec l'accompagnement de la chambre d'agriculture

Son président : Michel Tort, agriculteur à Sarrians (fraises, melon, poire)
Vice-président : Guillaume Rippert (Légumes divers, Pastèque sur Avignon)
Vice-président : David Aurand (Charcuterie Monteux)
Sa trésorière : Julie Vié, agricultrice à Avignon (Tomates)

La plateforme de regroupement En Direct De Nos Fermes

- Un local sur le M.I.N d'Avignon avec des chambres froides
- La plateforme possède deux voies de distribution :
    - La restauration collective
    - Les distributeurs automatiques
- Un conseiller, employé par la chambre d'agriculture, qui anime le groupe et gère les ventes des produits
- Un livreur, à temps plein, pour l'approvisionnement des distributeurs et de la restauration collective.

Fonctionnement de la plateforme collective En Direct De Nos Fermes

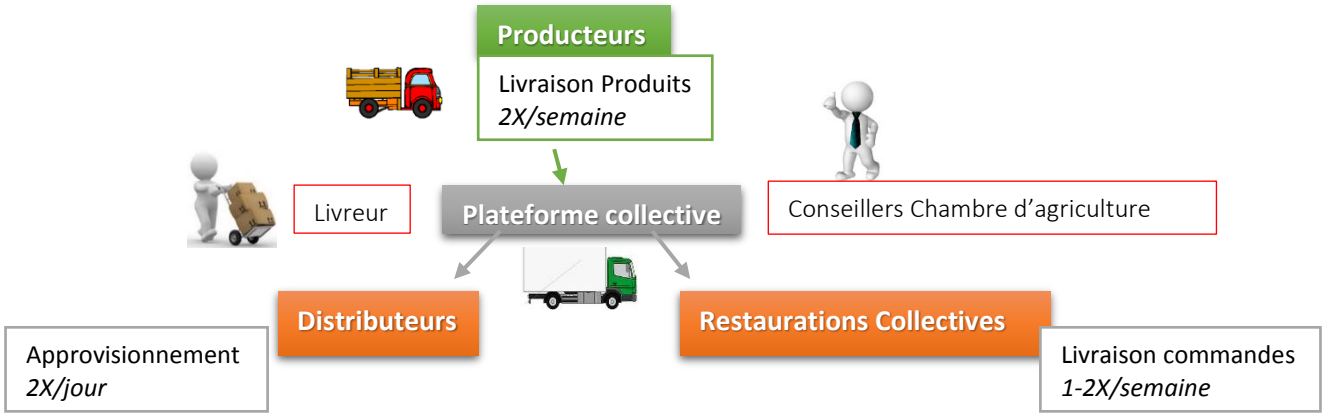

C'est quoi un distributeur automatique de produits fermiers ?

- Un distributeur automatique à destination des particuliers
- Adapté à recevoir des produits agricoles
- Composé de casiers de différentes tailles pour s'adapter aux produits vendus (casiers réfrigérés et climatisés)
- En service 7 jours sur 7 sur un lieu d'accès libre
- 2 fonctionnements en parallèle :
    - Libre-service : Le client choisit les casiers qui lui plaisent et paye sur place par CB.
    - Commande: Composition de son panier sur un site internet, avec sélection d'un créneau horaire pour le retrait de sa marchandise. Le paiement peut s'effectuer sur internet ou par CB sur place, au moment du retrait.

⇨ Dans les distributeurs automatiques d'En Direct De Nos Fermes, on trouvera : des tomates, des melons, des fraises, des asperges, des pêches, des pommes, des poires, des kiwis, du raisin, de la charcuterie, du fromage, des œufs…

Où seront installés les distributeurs ?

- Le projet prévoit d'installer les distributeurs sur des lieux libres d'accès où le stationnement est possible (pour le remplissage et le retrait de la marchandise).
- Plusieurs distributeurs seront installés sur Avignon. Pour une première implantation, **le distributeur avec 70 casiers sera sur le Site Agroparc** : 10 000 salariés travaillant quotidiennement sur le site et de plus en plus d'habitants.

⇨ **Des distributeurs faciles d'accès permettant aux consommateurs un retrait de marchandises après leur journée de travail**

Les particuliers, clients des distributeurs automatiques

- Consommateurs habitant Avignon ou y travaillant qui souhaitent, se fournir en produits :
  - issus directement des exploitations agricoles locales
  - frais, de qualité, de saison et à des prix « producteurs »
- Consommateurs qui n'ont pas le temps ou l'envie de s'approvisionner sur les marchés de producteurs ou directement dans les exploitations :
  - qui veulent une offre large pour choisir le contenu de leur « panier »
  - qui veulent retirer leurs produits lorsque cela les arrange
  - qui veulent pouvoir se faire plaisir avec un achat « spontané » d'un produit de saison
- A des consommateurs de passage qui veulent découvrir les produits de Vaucluse

⇨ **Les distributeurs automatiques de produits fermiers du Vaucluse permettront de répondre à un besoin des consommateurs en produits locaux non couvert à ce jour !**

La restauration collective, la deuxième voie de distribution

- Les restaurations collectives publiques des écoles, collèges et lycées d'Avignon servent plus de 1,5 millions de repas chaque année.
- Une loi en projet sur l'ancrage territorial de l'alimentation prévoyant 40% de produits locaux dans l'alimentation dans la restauration collective publique à horizon 2020, soit une centaine de tonnes de produits fruits et légumes pour la restauration sur Avignon
- Des démarches sont déjà engagées par les agriculteurs pour fournir la restauration collective publique sur Avignon, accompagnées par la Chambre d'agriculture
- Les restaurations collectives cherchent à augmenter leur taux de produits locaux dans les menus, mais les quantités demandées aux agriculteurs sont souvent trop faibles pour les intéresser.
- La plateforme va centraliser les produits des agriculteurs afin d'optimiser les livraisons et pouvoir à toutes les offres de la restauration collective, y compris celles avec des petites quantités.

⇨ **Des collectivités publiques sur Avignon en attente de solutions efficaces pour développer fortement leur approvisionnement en produits locaux**

Quel est le rôle de la Chambre d'agriculture de Vaucluse ?

- La Chambre d'agriculture accompagne les initiatives permettant le développement de circuits courts de commercialisation pour les produits agricoles du Vaucluse.
- Elle accompagne le collectif d'agriculteurs dans la définition, le montage, le démarrage du projet (business plan, marketing/communication, recherche de partenaires et de financement pour l'étude amont, les investissements et les premiers mois de fonctionnement…).
- Elle garantit le caractère agricole du projet et labellisera les exploitations agricoles impliquées avec le label « Bienvenue à la Ferme » (cahier des charges national)
- Elle fait le lien entre les agriculteurs et les collectivités qui accompagnent le projet avec des conseillers mis à disposition de l'association.

⇨ **Un accompagnement des agriculteurs tout au long du projet et une garantie de provenance et de qualité pour les consommateurs.**

Qui sont les partenaires du Projet ?

- La Ville d'Avignon a signé une convention de partenariat avec l'association EN DIRECT DE NOS FERMES et la Chambre d'agriculture de Vaucluse pour accompagner la réalisation du projet.
    - Aide à la décision en termes d'implantation des distributeurs et accompagnement de leur installation
    - Appui à la valorisation et à la communication de l'opération
    - Mise en relation avec les partenaires de la ville
- Le Département de Vaucluse sera co-financeur du projet, avec l'Europe et la Région pour renforcer l'approvisionnement local de la restauration des collèges.

- Le Grand Avignon , gestionnaire du Site AGROPARC qui mettra à disposition un site (équipé) sur l'espace public

⇨ **Des collectivités territoriales s'associent au projet qui s'inscrit complètement dans la catégorie des Projets Alimentaires Territoriaux définis et mis en avant dans la loi d'avenir pour l'agriculture**

Quels sont les objectifs du projet et les financements prévus ?

- Le montage du projet définitif finalisé pour décembre 2016 (organisation, choix techniques, lieux d'implantation des distributeurs…).
    - Le matériel (distributeurs et abris) a été commandé début décembre pour livraison en Mars 2017
- Un démarrage de l'activité en avril 2017 avec la mise en route de la plateforme sur le MIN et une première implantation d'un distributeur avec 70 casiers. Le projet prévoit une augmentation progressive sur 3 ans pour arriver à au moins 250 casiers répartis sur 3 sites.
- Un Chiffres d'affaires pour le compte des agriculteurs de 300 à 400 k€ répartis à part égale entre la vente par les distributeurs et la vente à la restauration collective.
- Un dossier de financement FEADER accepté en octobre 2016, pour financer 40 % des investissements distributeurs et 80 % des charges d'animation/accompagnement du projet par la Chambre d'agriculture.
- Un apport initial des agriculteurs et un prêt bancaire.

⇨ **Un projet démarrant après une étude approfondie sur 2016 et bénéficiant d'une subvention FEADER (Europe + collectivités nationales), d'un accompagnement bancaire et d'un apport des agriculteurs participants.**

Contact à la Chambre d'agriculture de Vaucluse

Olivier Gauer
Tél : 04 90 23 65 15
E-mail : olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de Vaucluse
Site Agroparc – TSA 58432
84912 Avignon cedex 9
www.chambre-agriculture84.fr